

Conseil de sécurité

Distr. générale
12 septembre 2002
Français
Original: anglais

Lettre datée du 10 septembre 2002, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1433 (2002) du 15 août 2002, dans laquelle le Conseil de sécurité a créé la Mission des Nations Unies en Angola. À ce propos, je tiens à faire savoir au Conseil qu'à l'issue des consultations d'usage, je compte nommer Ibrahim Gambari (Nigéria) Représentant spécial pour l'Angola. En cette qualité, il présidera également la Commission conjointe pour le processus de paix angolais, qui vient d'être rétablie.

Comme vous le savez, M. Gambari, qui a été mon Conseiller chargé de missions spéciales en Afrique, a suivi de près le processus de paix en Angola. Il devrait prendre ses fonctions à Luanda à la mi-septembre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention du Conseil de sécurité.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

02-58825 (F) 120902 120902